



**HAL**  
open science

## Le français en espace créolophone – Guadeloupe et Seychelles

Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig

► **To cite this version:**

Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig. Le français en espace créolophone – Guadeloupe et Seychelles. Romanistisches Jahrbuch, 2018, 69 (1), pp.56-96. 10.1515/roja-2018-0003 . hal-02073083

**HAL Id: hal-02073083**

**<https://hal.science/hal-02073083>**

Submitted on 23 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kriegel, Sibylle & Ludwig, Ralph, 2018: « Le français en espace créolophone – Guadeloupe et Seychelles », in *Romanistisches Jahrbuch*, Volume 69, 56-95.



Aix Marseille Université et LPL, CNRS

Sibylle Kriegel (~~Aix-en-Provence~~)/Ralph Ludwig (Halle/Saale)

## Le français en espace créolophone – Guadeloupe et Seychelles

Pour Ingrid Neumann-Holzschuh à l'occasion du 25 octobre 2018

**Abstract:** Both in Guadeloupe and in the Seychelles a French-based Creole co-exists with French. In addition to this shared main ecological parameter, the two areas diverge in several other points of their contact ecology: First, due to the different timing of French colonization, the French variety exported to Guadeloupe in the 17th century differed from the variety exported to the Seychelles a century later. Second, while the Seychelles were a British colony from 1814 to independence in 1976, Guadeloupe always remained French and is still a French overseas department. Therefore, the contact ecology in Guadeloupe may be characterized as a reciprocally dominant monocontact situation (see Gadet/Ludwig/Pfänder 2009), while the situation in the Seychelles is one of polycontact (Seychelles' Creole-English-French), with the Seychelles' Creole and English being dominant in their influence on French (while the reverse is not the case). With data from several corpora of spoken and written French in the Seychelles and Guadeloupe, this paper shows instances of code copying (e.g. Johanson 2002, Kriegel/Ludwig/Henri 2009) from the two Creole languages (and English) on the morphosyntactical level.

### 1 Une perspective écologique : vers une typologie de contact de la Guadeloupe et des Seychelles

L'écologie linguistique, telle qu'on peut la définir dans une perspective actuelle, conçoit chaque acte de langage et chaque fait de langue dans un réseau de dépendances et d'interdépendances fonctionnelles par rapport à différents paramètres : langue, cognition, société, etc., chaque paramètre étant sous-spécifié à des niveaux divers (Ludwig/Mühlhäusler/Pagel 2018). Ainsi que l'a déjà souligné Haugen dans son article programmatique de 1972, le phénomène du contact

---

**Note:** Nous remercions chaleureusement pour leurs exemples, interprétations, lectures critiques, discussions et autres conseils : Annegret Bollée, Florence Bruneau-Ludwig, Penda Choppy, Hector Pouillet et Marcel Rosalie.

<https://doi.org/10.1515/roja-2018-0003>

linguistique joue un rôle majeur à l'intérieur de cette conception ; si – suivant Haugen – l'écologie consiste à considérer une langue dans toute sorte d'environnement, un environnement-clé est formé par l'autre langue, ou les autres langues, avec laquelle/lesquelles elle est en contact. Ce contact constitue la règle ; toute conception monolithique d'une langue est erronée :

Language exists only in the minds of its users, and it only functions in relating these users to one another and to nature, i.e. their social and natural environment. Part of its ecology is therefore psychological : its interaction with other languages in the minds of bi- and multilingual speakers. Another part of its ecology is sociological : its interaction with the society in which it functions as a medium of communication. (Haugen 1972, 325)

Lorsqu'on recourt à une série de paramètres impliqués dans une écologie de contact, on peut tenter d'établir, de manière heuristique, une typologie écologique mettant en relation différentes langues. Gadet/Ludwig/Pfänder (2009) avaient, pour la francophonie, proposé une grille de situations de contact selon les critères suivants :

Dimension du contact linguistique

1 Contact dominant vs. non dominant ; mono-contact vs. poly-contact

2 Contact avec une langue indo-européenne, ou non indo-européenne, ou créole<sup>1</sup>

3 Contact avec une langue scripturale vs. non scripturale.

Outre la dimension du contact linguistique, Gadet/Ludwig/Pfänder (2009) en avaient distingué d'autres : socio-aréale, fonctionnelle, et de dynamique langagière. Dans notre contexte, ce sont essentiellement les critères d'oralité-littérature', relevant de la dimension fonctionnelle, et d'obsolescence-dynamisme', que nous reprendrons plus loin dans notre analyse. C'est d'abord cette idée de typologie écologique que nous retenons ici et que nous essaierons d'appliquer à l'analyse et à la comparaison de deux aires créolophones-clés : d'une part – dans la Caraïbe – la Guadeloupe, et plus généralement les Petites Antilles Françaises, et d'autre part – dans l'océan Indien – les Seychelles.

Ces deux aires ont certains points en commun, tels que l'existence d'une langue créole à base française et la coexistence avec le français.

<sup>1</sup> Ce critère – que nous ne pouvons approfondir ici – n'inclut, pour nous, aucun a priori typologique quant aux langues créoles, cf. aussi note 14.

## 2 Parallélismes et spécificités de certains paramètres écologiques : histoire, aménagement linguistique et gammes de compétences

Les différences entre les deux aires linguistiques sont cependant marquées concernant plusieurs plans écologiques, à la fois synchroniques et diachroniques ; celles-ci sont dues, tout d'abord, aux conditions et chronologies différentes de colonisation.

### 2.1 Aperçu historique comparatif

Tout d'abord, ce sont les conditions et les chronologies de colonisation qui sont différentes. **La Guadeloupe** est habitée par des Indiens caraïbes lorsque Christophe Colomb la « découvre » en 1493 lors de son deuxième voyage en Amérique ; il remplace son nom indien « Karukera » – « Île aux belles eaux » – par « Guadeloupe », en respectant une promesse faite encore en Espagne de baptiser une des îles découvertes d'après le cloître de Santa María de Guadalupe de Extremadura. C'est en 1635 que les Français prennent possession de l'île où les Espagnols n'avaient jamais réussi à s'installer, face à l'attitude guerrière des Caraïbes. Les premières décennies de la colonisation française sont caractérisées d'une part par une précarité extrême des conditions de vie des colons et d'autre part par des conflits avec les Caraïbes, comme en témoigne le Père Breton<sup>2</sup>. À partir de 1660, les Caraïbes sont chassés définitivement de l'île, pour être relégués à Saint-Vincent et à la Dominique. Colbert crée la Compagnie des Indes en 1664, laquelle devient propriétaire des îles et obtient le monopole du commerce maritime. Et le commerce triangulaire augmente de manière vertigineuse vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle : en 1660, Butel note l'existence d'un chiffre d'esclaves, en Guadeloupe, qui « dépassait largement les 6.000 » (Butel 2007, 95). Pour 1754, Bangou (1987, 102) indique 45.653 esclaves (contre 10.338 blancs), et en 1788 : 85.461 esclaves (et 13.465 blancs). On peut donc constater une nouvelle étape à l'intérieur de la société coloniale : d'une première phase, sous le signe de la « société d'habitation », caractérisée par un nombre réduit d'esclaves vivant plus ou moins en

---

2 Cf. de Pury 1999, article introducteur de Breton [1665] 1999. Pour les témoignages de Bouton et de Du Tertre, cf. Ludwig 2018a.

symbiose avec le colon, alors propriétaire d'une petite exploitation, on passe à la « société de plantation », impliquant à l'inverse un nombre élevé d'esclaves – vivant, hormis les esclaves de maison, à l'écart du maître d'une grande propriété – et au développement d'une véritable industrie sucrière, vers 1680 (cf. Chaudenson 1992, 2001 ; Ludwig 2018a).

À partir de 1790, les effets de la Révolution se font sentir aux Antilles, mais la Martinique et la Guadeloupe ne connaissent pas le même destin. En 1794, la Martinique est conquise par la puissante Navy anglaise, et les colons – majoritairement royalistes – s'opposent au général français Rochambeau ; ce dernier avait pour mission de représenter le gouvernement révolutionnaire qui avait décidé en 1794 (Butel 2007, 312) d'abolir l'esclavage. L'Ancien Régime est ainsi maintenu en Martinique « car les Anglais acceptèrent d'adopter le régime d'avant 1789 » (Butel 2007, 306), jusqu'à ce que Napoléon reprenne le contrôle de l'île en 1802, après avoir rétabli l'esclavage (Butel 2007, 309). Il en va autrement pour la Guadeloupe, qui est pourtant d'abord conquise, comme la Martinique, par les Anglais en 1794 (Butel 2007, 312). Mais le commissaire révolutionnaire Victor Hugues débarque sur l'île et arrive à amplifier sa troupe en recrutant des Noirs, tout en promettant l'affranchissement à ces anciens esclaves. Certains colons avaient salué l'arrivée des Anglais: « Ayant vaincu les Anglais, Hugues put, sans pitié, organiser une répression sans précédent contre les traîtres royalistes. Lors de la capitulation britannique, beaucoup de colons [...] furent jugés comme traîtres et fusillés ou guillotins. » (Butel 2007, 313).

L'esclavage est définitivement aboli dans les colonies françaises en 1848. Le système scolaire établi par la France, considérablement amélioré depuis Jules Ferry, est étendu jusqu'aux colonies antillaises, si bien que le bilinguisme créole-français se répand de plus en plus en Guadeloupe et en Martinique, à l'opposé d'Haïti, État indépendant depuis 1804. Par la suite, les colonies antillaises deviennent « départements d'outre-mer » (DOM) en 1946 et ont également, de nos jours, le statut de « régions ultrapériphériques » de la Communauté européenne.

**Aux Seychelles**, ainsi nommées en l'honneur de Jean Moreau de Séchelles, contrôleur général des finances de Louis XV, c'est seulement en 1770 que les Français établissent la première colonie permanente. L'archipel, auparavant inhabité, est d'abord peuplé à partir de l'Île-de-France (aujourd'hui l'Île Maurice), colonisée à son tour en 1721. Mais, bien que l'établissement de « créoles » de l'Île-de-France, c'est-à-dire de colons blancs et de leurs esclaves soit fortement encouragé, Bollée (1977, 4) rappelle qu'environ la moitié des premiers colons permanents, à savoir 6 sur 11 en 1788, et 12 sur 23 en 1791, sont des marins et des officiers retraités venus de métropole. En 1801, 70 Jacobins accusés d'avoir tenté d'assassiner l'empereur Napoléon et sa femme Joséphine sont déportés aux

Seychelles (Lionnet 1972, 87–93). Entre 1791 et 1810, c'est Bourbon, aujourd'hui la Réunion, possession française dès 1665, qui fournit la majorité des colons. Ces mouvements de migration depuis Bourbon s'expliquent, entre autres, par le fait que les Seychelles deviennent un lieu de déportation politique, permettant de se débarrasser d'insurgés réunionnais (Bollée 1977, 5 ; selon Wanquet, manuscrit inédit).

Après des années de rivalité acharnée entre la France et l'Angleterre dans l'océan Indien, la période de domination française s'achève définitivement en 1814, date à laquelle, suite aux guerres napoléoniennes, l'Île Maurice et les Seychelles passent sous le contrôle de la Couronne britannique. La traite d'esclaves est interdite dans l'empire britannique à partir de 1807, mais la traite illégale continue dans l'océan Indien. L'esclavage est aboli en 1835. Les Seychelles sont administrées en tant que dépendance de l'Île Maurice jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Selon Allen (2001, 104), les liens socio-économiques entre les colons de la Réunion – aux temps coloniaux : l'Île Bourbon – et de l'Île Maurice – jadis : l'Île de France – sont encore intacts pour quelque temps après la prise de pouvoir anglaise, mais plus tard, dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, peu de contacts subsistent entre la Réunion restée colonie française et les possessions britanniques dans l'océan Indien. Aux Seychelles, suite à la politique anglaise très libérale en matière linguistique, la pratique du français perdure, surtout au sein de la population des Grands Blancs, descendants des colonisateurs français. Si les contacts avec la métropole sont réguliers aujourd'hui, il ne faut pas négliger le fait qu'il n'en a pas été ainsi pendant la longue période de la colonisation anglaise. En 1976, les Seychelles accèdent à l'indépendance de la Couronne britannique mais restent membre du Commonwealth. Depuis 1981, le français y est la 3<sup>e</sup> langue nationale après le créole et l'anglais.

L'aperçu historique comparatif révèle qu'aussi bien aux Antilles qu'aux Seychelles, la colonisation et les guerres coloniales sont à voir dans un macro-contexte qui oppose – entre autres – la France et l'Angleterre. Le conflit géopolitique engendre une opposition culturelle et linguistique importante dont les conséquences sont palpables jusqu'aujourd'hui. Conséquence immédiate de cette colonisation différente : l'anglais s'est imposé de manière centrale aux Seychelles, au point de devenir la langue principale à côté du créole seychellois et de reléguer le français au troisième rang, avec une compétence nettement réduite par rapport aux deux premières langues (cf. ci-dessous).

Cette chronologie différée dans la colonisation engendre une deuxième conséquence linguistique importante entre les aires caraïbe et océano-indienne et qui concerne la structure de la langue française, à savoir les états respectifs d'évolution et de standardisation du français au moment de son « exportation » dans les colonies.

Le français arrivé aux **Antilles** avec les colons au cours du 17<sup>e</sup> siècle porte encore une forte marque dialectale et orale<sup>3</sup>. À ce moment-là, le débat de la standardisation ne fait que commencer en France : l'année de la colonisation de la Guadeloupe est aussi celle de la fondation de l'Académie française, et le premier grand ouvrage sur la normalisation du français – les *Remarques sur la langue française de Vaugelas* – ne paraîtra qu'en 1647. Quelques phénomènes du créole et du français antillais en témoignent jusqu'à maintenant. Ainsi, le « h » est encore aspiré ; on prononce, aux Antilles, donc /hay/, « haïr », et /hõt/, « la honte » (cf. Ludwig/Montbrand/Poullet/Telchid <sup>2</sup>2002). Bollée (2015), qui établit un bilan général de cette question, confirme la présence du « h aspiré » dans les Petites Antilles ; elle note que le dictionnaire de Ludwig/Montbrand/Poullet/Telchid <sup>2</sup>2002 enregistre 26 mots guadeloupéens issus d'étymons français en h aspiré. De même, le créole a conservé l'ancienne prononciation /wè/ pour « oi », comme en créole guadeloupéen « vwè », français « voir ».

Les variétés de français exportées aux **Seychelles** à partir de l'Île-de-France et de l'Île Bourbon dans la 2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup> siècle reflètent au contraire un stade plus moderne du français que celles arrivées aux Petites Antilles à partir de 1635. Ainsi, le verbe français « voir » a abouti, suivant la prononciation plus moderne du 18<sup>e</sup> siècle, à « war » en créole seychellois (De Saint-Jorre/Lionnet <sup>2</sup>1999, 309). Quant au « h aspiré », il est, suivant Bollée (2015) quasiment inexistant aux Seychelles (pour plus de détails, cf. Bollée, *ibid.*)<sup>4</sup>.

## 2.2 Cultures et idéologies linguistiques au 20<sup>e</sup> siècle

En **Guadeloupe**, le statut du créole est soutenu, à partir du 20<sup>e</sup> siècle, par différents mouvements et diverses institutions officielles. Citons en premier « l'A-CRA » (« Académie Créole des Antilles »), fondée durant les années 1950 dans l'intention de promouvoir le créole et formée par un cercle de philologues passionnés auquel appartiendront, p.ex., Rémy Nainsouta, Roger Fortuné, Ger-

---

<sup>3</sup> Il s'agit ici de l'influence du français dialectal et régional de l'arc dialectal qui s'étend environ du centre de la France jusqu'à la côte nord-ouest pour descendre jusqu'à la Gironde, cf. Ludwig 2018a. Pour la différence entre le français dialectal et régional dans cette zone, cf. Rézeau 1984, 7–23.

<sup>4</sup> « Comme la colonisation des îles de l'océan Indien a commencé en 1665 (Bourbon) et 1721 (Île-de-France), donc quelques décennies après celle des Antilles (1625 Saint-Christophe, 1635 Martinique et Guadeloupe), on peut supposer que le son [h] était déjà rare ou inexistant dans le parler des colons », Bollée 2015, 20.

main William, Joseph Hazaël-Massieux, etc. Leur engagement pour le créole est bénévole, et dans leur vie professionnelle, ils sont vétérinaire, ingénieur, etc. À partir des années 1970, les professeurs de collège Hector Poulet et Sylviane Telchid commencent à enseigner la langue et la culture créole à Capesterre-Belle-Eau. C'est en 1983 que le recteur Bertène Juminer légalise cet enseignement. À l'Université des Antilles et de la Guyane, le GEREK (« Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone »), refondu entre-temps dans le cadre du CRILLASH (« Centre de Recherches Interdisciplinaires en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines ») obtient en 2002 la création d'un CAPES créole (cf. Reutner 2005, 75–130). Aujourd'hui, le créole est largement enseigné dans les établissements scolaires guadeloupéens, et il est parlé non seulement dans la vie de tous les jours par la plupart des Guadeloupéens, mais aussi dans la vie publique, à savoir dans les banques, les administrations etc. Toute cette gamme d'activités d'aménagement linguistique vise à stabiliser et à renforcer le créole au sein du bilinguisme guadeloupéen, le français restant la langue principale d'administration et d'enseignement en Guadeloupe.

**Aux Seychelles**, le créole domine très largement les registres de la communication orale, et son passage à l'écrit est encouragé par les instances officielles depuis l'indépendance de l'archipel en 1976. Lenstiti Kreol Internasyonal, institut chargé de l'aménagement linguistique du créole, travaille à sa standardisation en s'appuyant sur les ouvrages déjà existants, comme p.ex. la grammaire de Bollée (1977), le dictionnaire de De Saint-Jorre/Lionnet (1999), ainsi que la proposition d'une graphie phonémique par Bollée/D'Offay (1978). L'élargissement considérable des domaines de l'emploi du créole se fait clairement au détriment du français et, dans une moindre mesure, de l'anglais.

Le français a cédé sa place à l'anglais en tant que langue d'enseignement dès 1944, et le créole a été introduit comme langue d'alphabétisation dans le primaire en 1982 (Bollée 1993a/b). De nos jours, le français n'est plus langue d'enseignement dans les écoles publiques, et le seul établissement privé jusqu'à présent encore francophone, l'École Française, est devenu bilingue à la rentrée des classes 2014. Dans le système public, le français est enseigné comme langue étrangère obligatoire à partir de la quatrième année du primaire jusqu'à la fin de la scolarité. Une familiarisation ludique, profitant de la proximité entre le créole et le français, a lieu dès les petites classes de maternelle, sans pour autant mener à une véritable compétence active des élèves.



### 2.3 Gammes de compétences linguistiques et formes d'hybridation

Il est certain que les formes d'enseignement sont d'une importance capitale pour l'évolution des compétences linguistiques et communicatives.

À côté du créole, un **français antillais**, à distinguer d'une certaine norme de prestige hexagonal que nous appellerons « français hexagonal de référence » (« FHR », cf. Ludwig/Bruneau-Ludwig 2012), et influencé par le contact avec le créole, tient une large place dans la vie communicative de la **Guadeloupe**. Il serait faux de classer ce français comme une simple interlangue imparfaite et instable, à mettre uniquement sur le compte d'un apprentissage imparfait du français ; ce français fait au contraire partie de la compétence communicative traditionnelle des Guadeloupéens, et ses traces remontent au français dialectal et régional des colons du 17<sup>e</sup> siècle (cf. Ludwig/Bruneau-Ludwig 2012 ; Ludwig 2018a ; Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître). C'est pour cette raison que Guy Hazaël-Massieux avait proposé, dès les années 1980, de caractériser la situation linguistique de la Guadeloupe comme triglossique : 'créole – français – français antillais'.

Trois constatations s'imposent dans le cas de la Guadeloupe<sup>5</sup> :

- a. À la fois le français – quelle que soit sa norme – et le créole sont des langues absolument vivantes et fonctionnelles dans les divers secteurs de la vie sociale ; l'interprétation diglossique traditionnelle – suivant laquelle le français serait la variété haute et le créole la variété basse – ne correspond plus à la réalité actuelle, même s'il est évident que les deux langues ne sont toujours pas équivalentes quant à leurs fonctionnalités sociales.
- b. On distingue au moins deux à trois variétés de français :
  - Le français hexagonal de référence (FHR), employé p.ex. par certains enseignants (pouvant être originaires de la France hexagonale), par des speakers de télévision émanant éventuellement de la diaspora antillaise de la région parisienne, ainsi que par d'autres membres de cette diaspora hexagonale de retour aux Antilles, de manière durable ou temporaire, suite à la nouvelle mobilité globale des dernières décennies, etc.
  - Un français parlé même dans des situations informelles, amicales et/ou familiales, pouvant se rapprocher beaucoup du FHR. L'existence d'un français guadeloupéen parlé dans des contextes typiquement oraux (tels

<sup>5</sup> Pour le débat évoqué, cf. le résumé plus explicite des différentes positions dans Ludwig/Bruneau-Ludwig 2012.

qu'un repas amical et/ou familial) et relativement proche du FHR est illustrée par certains enregistrements transcrits dans CIEL-f<sup>6</sup>.

- Un français marqué par le contact avec le créole, et plus généralement l'oralité, établi depuis longtemps sur l'île, portant également certaines marques d'un français plus ancien<sup>7</sup>.

Entre tous ces types, il existe sans aucun doute des zones de transition.

- c. En Guadeloupe, il est très difficile – notamment lorsqu'on se base sur un véritable corpus d'analyse –, voire impossible, de distinguer entre ce français régional influencé par le créole et un français interlangue, résultant d'un processus imparfait d'apprentissage par un locuteur du créole. Nous nous efforcerons de choisir des exemples relativement typiques du français guadeloupéen plus ou moins standard (« FrGua »). Mais il est tout aussi certain que ce français peut varier en fonction du nombre et des types de copies créoles qu'il intègre.

En fonction des critères typologiques mentionnés au départ, nous pouvons donc faire le résumé suivant : L'écologie guadeloupéenne met en relation deux langues dans un contact réciproque : le créole peut influencer sur le français, et vice versa. Les deux langues de contact sont dominantes : le bilinguisme créole-français de la plupart des Guadeloupéens génère en permanence des micro-situations de contact entre ces deux langues, si bien que les deux systèmes sont susceptibles d'être touchés. En outre, il s'agit d'un mono-contact : l'écologie guadeloupéenne n'inclut pas d'autre contact dominant. Aujourd'hui, non seulement le français, mais aussi le créole peut être considéré comme une langue scripturale, bien que dans une mesure moindre (cf. Ludwig 2018b).

**Aux Seychelles**, la pratique d'un français régional stable, relativement proche du FHR, est limitée à un très petit nombre de locuteurs : selon le recensement de 2002, seulement 0,6 % de la population indique le français comme première langue du foyer (Hoareau 2010, 149). La pratique de ce français régional est en net recul, même au sein des quelques familles traditionnellement francophones. Contrairement à la Guadeloupe, où l'on peut considérer avoir affaire à un bilinguisme créole-français, tous les domaines de la vie sociale sont dominés par le créole, première langue nationale des Seychelles. La pratique de l'anglais, deu-

<sup>6</sup> Cf., p.ex., la transcription FR-GP-REP-02, en ligne (<http://www.ciel-f.org>).

<sup>7</sup> Dans Ludwig/Poulet/Bruneau-Ludwig 2006, nous avons, p.ex., relevé la présence de l'adverbe « présentement », actuellement très fréquent en français canadien. Le même locuteur S utilise également la précision adverbiale « une heure de temps », français ancien conservé en créole guadeloupéen et français guadeloupéen, mais aussi au Canada, ainsi que dans d'autres variétés francophones, cf. Rézeau 2001, 575.

xième langue nationale, est nettement plus répandue que celle du français, l'anglais étant la principale langue de scolarisation à côté du créole. Même si les acteurs de la vie culturelle et intellectuelle aux Seychelles appellent de leurs vœux à conserver un « trilinguisme équilibré » (Kriegel 2017), la réalité sociolinguistique aux Seychelles semble être relativement éloignée de cet objectif.

La variété de compétences et de registres en français aux Seychelles peut être décrite comme une gamme de transitions s'étendant entre deux pôles.

Le premier est constitué par le français régional parlé dans les rares familles francophones ; il est proche de celui pratiqué à La Réunion et à l'île Maurice, et diffère du FHR essentiellement sur le plan sonore et sur le plan lexical. Cette variété ne paraît que faiblement influencée par le créole, de même que ses locuteurs utilisent parfois, mais relativement peu, des copies créoles en parlant français. Les familles concernées ont donc maintenu un français relativement proche du FHR en dépit de la colonisation anglaise, même si le contact anglais laisse néanmoins des traces dans leur usage du français.

Le deuxième pôle est représenté par des apprenants essentiellement créolophones. Le groupe de locuteurs de cette deuxième variante est restreint ; il s'agit d'une minorité de Seychellois instruits, possédant également une excellente compétence en anglais, langue très présente dans les médias et le système scolaire. Cette variété est fortement influencée par le créole ainsi que par l'anglais. – Leur insécurité en français est plus importante, et leurs copies créoles (et même anglaises) semblent être moins conventionnalisées qu'en français guadeloupéen lequel a davantage évolué dans le sens d'une norme régionale. C'est cette insécurité qui permet éventuellement de qualifier cette variante du français seychellois d'interlecte ; cependant, la délimitation précise entre cette variante et l'autre plus proche du FHR paraît difficile, voire impossible, vu la large zone de transition entre les deux pôles.

De fait, l'analyse comparée de nos corpus guadeloupéen et seychellois (cf. 4) montrera de nombreux parallèles entre le français seychellois et guadeloupéen, de même qu'une stratification variationnelle claire à l'intérieur du français seychellois d'une part et du français guadeloupéen de l'autre nous semble très difficile à établir, malgré une teinte souvent plus interlectale du français aux Seychelles.

En revanche, c'est au niveau de l'évaluation des rapports de contact dominants et non dominants qu'un contraste très clair peut être établi entre les écologies guadeloupéenne et seychelloise. Les Seychelles constituent une écologie de poly-contacts à l'intérieur de laquelle l'anglais et le créole exercent une influence dominante sur le français (tout comme l'un sur l'autre d'ailleurs), alors que le français a aujourd'hui perdu trop de poids pour jouer encore à son tour – comme auparavant – un rôle majeur dans le contact avec les autres langues. Or,

en Guadeloupe, par opposition à l'archipel océano-indien, le français a conservé, voire amplifié son rôle de contact dominant, alors que l'anglais n'y joue, pour le moment en tout cas, qu'un rôle non dominant.

Ces idées allant dans le sens d'une classification éco-typologique – jusqu'ici basées sur des critères essentiellement socio-historiques et externes – seront reprises dans nos conclusions, à la suite d'une analyse d'exemples.

### 3 Questions de contact : la problématique des copies et l'impossibilité des explications monocausales

Un grand nombre d'exemples de français antillais et de français seychellois laisse effectivement supposer qu'un pourcentage essentiel de ces caractéristiques serait dû au contact entre français et langue créole. Mais, comme nous venons de le mentionner en 2.3, pour le français seychellois, le contact avec l'anglais joue également un rôle important.

Afin de décrire les conséquences de ces contacts, nous utiliserons la terminologie du « copiage codique » (*code copying*), initialement proposée par Johanson (2002). Une copie introduit un ou plusieurs élément(s) d'une langue de contact dans les séquences de la langue de base, à savoir la langue matrice. Ce terme est plus neutre que certains concepts établis, comme « mot étranger », « interférence », « emprunt », « mixing » etc. ; nous avons précisé et adapté cette nouvelle terminologie au contexte des études créoles dans plusieurs travaux (Kriegel/Ludwig/Henri 2009 ; Kriegel/Ludwig/Salzmänn 2018). Dans cette contribution, ce n'est qu'exceptionnellement que nous tiendrons compte des copies sur les plans phonique et lexical (cf. 6, ex. 66), pour nous concentrer sur la morphosyntaxe. Dans le cadre de l'approche de la copie, nous avons proposé de distinguer entre « copies ouvertes » (encodage + structure) et « copies couvertes » (structure seulement) ; sans vouloir insister, dans ce contexte, sur les détails de cette terminologie, il est à noter que nous nous intéressons ici principalement aux copies grammaticales couvertes (pour un résumé de cette approche, cf. p.ex. Gadet/Ludwig 2015, 53–59 ; Kriegel 2012). Par ailleurs, nous focalisons le contact entre français et créole (et éventuellement anglais) sans tenir compte des copies des autres langues en contact, parlées, au temps de la colonisation et pendant les décennies postérieures, par les populations serviles. En ce qui concerne les Seychelles, nous faisons valoir la convergence (Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître) dans les cas où des traits congruents du créole et de l'anglais se renforcent mutuellement.

Si nous classons les phénomènes suivants comme copies, c'est parce que nous considérons que l'influence du créole est décisive pour leur manifestation. Cependant, comme le soulignait déjà Chaudenson (1979), la prudence est de mise : il est souvent impossible de dire s'il s'agit de copies du créole, ou, à l'inverse, de traits qui ont déjà été présents dans les variétés orales et dialectales du français du 17<sup>e</sup> siècle pour la Guadeloupe, et du français du 18<sup>e</sup> siècle, voire du début du 19<sup>e</sup> siècle pour les Seychelles. De plus, dans l'état actuel des choses – et cela rejoint la description des difficultés du passage de certaines conditions socio- et écolinguistiques « extérieures » à la description typologico-structurelle – il est très difficile de juger systématiquement du degré de (non)conventionnalisation d'une copie créole en français, de son « ancienneté », vu le rôle dominant du créole dans les deux écologies.

#### 4 Français guadeloupéen et seychellois : traces du contact avec le créole

En tout cas, nous nous efforçons de représenter, dans notre analyse, un français « ordinaire » (au sens de Françoise Gadet 1989) en Guadeloupe et aux Seychelles, allant de certaines manifestations dans la presse écrite jusqu'à un usage oral informel et familial. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un corpus diversifié, voire hétérogène, qui contient des textes des types suivants :

- des transcriptions publiées avec alignement de la forme sonore (pour le créole antillais, cf. CIEL-f, <http://www.ciel-f.org/vitrine>)
- des transcriptions uniquement publiées sur support papier
- divers enregistrements et transcriptions non publiés
- des exemples notés à partir d'observations en situation de communication
- des textes écrits, principalement tirés des quotidiens *France-Antilles* et *Seychelles' Nation*.

Nous utiliserons dorénavant des abréviations pour distinguer les différents codes ou langues, comme « FrGua » pour le français guadeloupéen et « FrSey » pour le français seychellois (cf. la liste des abréviations en annexe).

Certaines transcriptions ont déjà été publiées, telles que celle de Sylvestre (FrGua) dans Ludwig/Poulet/Bruneau-Ludwig 2006, ensuite incluse dans CIEL-f ; cette transcription représente d'ailleurs un français guadeloupéen assez marqué, alors que la jeune génération utilise généralement une variante un peu plus proche du FHR. Une partie de la communication avec Germaine (FrGua) a également été commentée et publiée dans Ludwig/Bruneau-Ludwig

2012. Les métadonnées de ces transcriptions sont donc vérifiables dans ces publications.

Vu l'incontournable hétérogénéité de notre corpus, nous n'avons pas pu unifier toutes les notations des exemples ; nous nous efforçons cependant de les représenter de la manière la plus simple et la plus claire possible. Ainsi, nous renonçons à l'utilisation d'un sigle pour les locuteurs, sauf s'il s'agit de locuteurs volontairement identifiés (« S » : Sylvestre, « G » : Germaine). Les sigles « X1 » et « X2 » sont utilisés pour différencier des locuteurs soit anonymes, soit anonymisés, dans des exemples impliquant des changements de locuteurs. Certains exemples sont directement cités du corpus CIEL-f, en respectant les conventions de notation de celui-ci. Tous les exemples tirés de notre corpus portent l'abréviation « CoKriLu ». Si, de manière exceptionnelle, des exemples nous ont également été fournis directement par des locuteurs guadeloupéens ou seychellois, ou bien s'ils sont tirés de dictionnaires spécialisés, les sources en sont toujours indiquées précisément.

Pour les objectifs de notre analyse, nous stipulons pour certains de nos exemples la version comparée FrGua/FrSey, CrGua/CrSey et FHR (versions a, b, c), ce qui implique une variation ainsi qu'une reformulation d'exemples par nous-mêmes. Cependant, nous réservons cette spécification aux seuls cas où l'analyse l'exige, p.ex., lorsque la structure française reflète une structure créole particulière ; ces structures créoles copiées en français ont été fournies à chaque fois par des locuteurs maternels.

## 4.1 Détermination nominale

### 4.1.1 Le genre

L'étude de notre gamme de textes révèle que les « erreurs » de *genre grammatical* sont fréquentes en français guadeloupéen, aussi bien qu'en français seychellois. L'insécurité quant au choix du genre grammatical est sans doute à imputer à la langue créole qui ne connaît pas l'opposition grammaticale entre masculin et féminin :

#### FrGua

- (1) S : il n'y avait pas . tellement de docteurs . quand une malheur arrivait quelqu'un . par la permission de Dieu .. ça ça se guérisse sans sans problème (CoKriLu)

- (2) S : eh bien j'achetais du morue . l'ail . sel . je connais tous les articles hein qu'il fallait à ma mère . morue . l'ail . sel . < suc > . et œ un petit bouteille-vin l'huile . et du riz . du farine-froment (CoKriLu)
- (3) G: Nous a/ le seul étape mécanique que nous avons, c'est le petit moulin. En trente minutes, cent-cinquante à deux cents kilos de racines râpées, ça va vite (CoKriLu)
- (4) G : donc nous allons remettre un sac, après avoir enlevé le jus avec le poigné (CoKriLu)

Tout comme en FrGua, on trouve en FrSey des déviations de la norme française dans les deux sens, à savoir des noms féminins employés au masculin :

#### FrSey

- (5) c'est probablement le meilleur école ici aux Seychelles (CoKriLu)

tout aussi bien que des noms masculins employés au féminin, et cela sans motivation sémantique apparente :

#### FrSey

- (6) je sais par contre qu'il y a une nouvelle intérêt . dans le français (CoKriLu)
- (7) je sais que dans la service public p.ex. dans le Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du Tourisme, il y a un besoin spécifique (CoKriLu)

Il est évident que le contact avec l'anglais, où la catégorie de genre dans la détermination nominale fait défaut (tout comme en créole), peut également avoir contribué à ces écarts par rapport à la norme française.

#### 4.1.2 Spécificité, définitude et généricité

L'ensemble sémantique comprenant la référence spécifique et la définitude allant jusqu'à la généricité revêt des aspects différents en créole et dans les variétés de français influencées par le créole. Il s'agit là d'un domaine complexe où le créole et le français-FHR contrastent de manière décisive.

Un premier aspect consiste dans la tendance, en créole, à utiliser un terme générique plutôt non comptabilisable en tant que terme spécifié. Ainsi, on aura tendance à dire, en CrGua,

**CrGua**

(8a) on bwa (« un bois »),

au lieu d'utiliser une structure plus complète contenant un nom spécifique (structure d'ailleurs également possible) :

(8b) on morso bwa (« un morceau de bois »)

Même chose pour

(9a) on maniok (« un manioc »)

au lieu de

(9b) on morso maniok (« un morceau de manioc »)

L'exemple suivant (ex. 10) démontre bien cette structure en FrGua renonçant à l'usage d'un déterminant complexe (terme spécifique + « de ») tel que « un morceau de ... » ou « un bout de ... » :

**FrGua**

(10) G : Vous prenez . un manioc, vous épluchez vous lavez et vous allez couper la grosseur d'un bâton de craie (comme) pouvez le tenir convenablement (CoKriLu)

Dans d'autres contextes, on utilise en FrGua, analogue au CrGua, l'article défini au singulier pour un nom a priori non spécifique, non comptabilisable et générique, alors que le FHR prescrit un article défini pluriel :

**FrGua**

(11a) G : le dimanche l'haricot rouge va commencer à sentir bon dans la cuisine (CoKriLu)

Les équivalents sont :

**CrGua**

(11b) pwa wouj-la ka komansé senti bon [...]

**FHR**

(11c) Les haricots rouges vont commencer à sentir bon dans la cuisine



Le créole considère d'ailleurs, dans cet exemple, le groupe nominal « pwa wouj » comme un référent spécifique sur un autre plan : G fait allusion à une expérience typique – le plat des « pwa wouj » du dimanche, faisant partie du savoir quotidien élémentaire – et utilise l'article défini singulier pour marquer cette présupposition.

On constate également des hésitations quand, en créole, on emploierait un « bare noun »<sup>8</sup> au sens indéfini et/ou non-spécifique et/ou générique ; l'absence de l'article en créole crée une insécurité qui aboutit, en FrGua, à un emploi déviant de l'article, par rapport à la norme :

#### FrGua

(12a) Il a l'argent (CoKriLu, exemple communiqué par Hector Pouliet)

#### CrGua

(12b) I ni lagan

#### FHR

(12c) Il a de l'argent

En français seychellois, nous avons relevé des exemples avec des *bare nouns* pour lesquels le FHR emploierait l'article défini :

#### FrSey

(13) Si les enfants ont ∅ choix pour parler une langue, normalement ils parlent le créole (CoKriLu)

(14) Ils ont pas beaucoup de difficultés à apprendre ∅ russe, allemand, anglais, italien, ils l'apprennent très facilement (CoKriLu)

(15a) Dans la presse écrite Nation il y a carrément une plage tous ∅ semaines (CoKriLu)

---

<sup>8</sup> Pour le rôle des « bare nouns » dans les langues créoles, et particulièrement en créole haïtien cf. Aboh/DeGraff 2014. Pour le créole guyanais cf. Wiesinger 2017.

Pour les deux derniers exemples, on peut invoquer non seulement une influence créole, mais également une influence de l'anglais qui, lui aussi, emploierait un *bare noun*, comme :

(15b) In the written press, *Nation*, there is a time slot every week

## 4.2 Valence verbale

### 4.2.1 Marquage de l'objet

L'expression des objets qui, en français, se construisent avec les prépositions *à* ou *de*, en général perdues lors de la créolisation<sup>9</sup>, est une zone d'instabilité aussi bien en français guadeloupéen qu'en français seychellois. Le premier exemple, tiré du français guadeloupéen s'explique par le fait que le rôle sémantique de l'expérient ne porte qu'une marque positionnelle en créole guadeloupéen (seul le bénéficiaire, type plus spécifique de l'expérient, peut être marqué par « ba »). Ainsi, dans l'exemple suivant, le verbe « arriver » ne régit pas d'objet formellement marqué :

#### FrGua

(16) S : il n'y avait pas . tellement de docteurs . quand une malheur arrivait quelqu'un .  
par la permission de Dieu .. ça ça se guérisse sans sans problème (CoKriLu)

Le locuteur n'utilise pas la préposition 'à' (comme en FHR « arriver à quelqu'un ») pour marquer l'expérient, par analogie au créole « on malè té ka rivé on moun ».

Ce type d'absence de marquage prépositionnel se trouve également dans nos corpus seychellois.

#### FrSey

(17) Si on adressait une personne dans une office, dans l'office c'était plus couramment adressé en anglais ou bien en français donc (CoKriLu)

<sup>9</sup> De manière résiduelle et étymologique, on perçoit les traces du système prépositionnel du français, comme dans l'expression du possessif en CrGua (*kaz-a-y*, « sa maison », cf. Colot/Ludwig 2013), et dans des expressions du type *an final-di-kont* (« finalement »).

Bien évidemment, on peut faire valoir dans cet exemple une influence directe du schéma actantiel du verbe « to address someone » en anglais. Ainsi la perte de la préposition française ‘à’ en créole et la construction anglaise convergent-elles dans cet exemple du créole seychellois.

Le remplacement partiel des prépositions françaises ‘à’ et ‘de’ par d’autres prépositions, notamment ‘av(ek)’ qui, en CrGua comme en FrSey, assume une gamme très importante de relations sémantiques<sup>10</sup>, a pour conséquence que l’on trouve souvent des copies du créole ‘avec’ en FrGua et en FrSey :

#### FrGua

- (18) S : on allait le matin très tôt . à cinq heures toujours à cinq heures du matin on se réveillait hein . y a pas du soleil on ne on ne sert pas avec du soleil (CoKriLu)
- (19) C’est avec moi que tu es là ?  
(« C’est à moi que tu parles? », « C’est après moi que tu en as ? », Telchid 1997, 14)

#### FrSey

- (20) Ils peuvent emprunter avec le gouvernement (Taronna 1994, 92)

En FrSey, notamment dans des textes de conception écrite, on trouve aussi des exemples pouvant être interprétés comme des hypercorrections ; dans l’exemple 21, le locuteur remplace, par effet d’hypercorrection, la préposition non marquée usuelle ‘avec’ de manière erronée par ‘à’ :

- (21) Il a expliqué que quand le prêtre termine la messe par « allez dans la paix du Christ », il demande d’aller partager aux autres. (CoKriLu, Seychelles’ Nation, 28 février 2017)

#### 4.2.2 Absence d’actants explicites

En FrGua comme en FrSey, on retrouve la stratégie du créole de supprimer parfois des marquages actantiels, ou des actants explicites, lorsqu’ils sont évidents dans le contexte, alors que le FHR les prescrit ; la vacance de certains rôles prévus dans le schéma actantiel sémantique du verbe s’observe souvent en créole.

<sup>10</sup> Pour le CrSey, cf. Michaelis/Rosalie 2000, pour la gamme fonctionnelle de « avec » en FrGua cf. Telchid 1997.

**FrGua**

- (22) G : Pour l'estomac non plus ? Qui a déjà fait  $\emptyset$  pour l'estomac ? (CoKriLu)

(Germaine veut dire ici : « qui a déjà utilisé de la moussache [à savoir de la fécule de manioc] pour traiter des douleurs d'estomac ? »)

**FrSey**

- (23) S'adressant  $\emptyset$  en français et en créole, il a souligné que cet anniversaire était une grande occasion pour relire l'histoire chrétienne du pays et en même temps voir ce que Dieu a préparé pour l'avenir. Il a accentué sur l'esprit de partage et de rencontre qui réunit tous les peuples de l'Océan indien autour de Jésus (CoKriLu, *Seychelles' Nation*, 27 février 2017)

Dans ce dernier exemple, l'expérient (*recipient*) n'est pas exprimé. – Nous avons déjà pu constater que l'influence de l'anglais peut, en FrSey, renforcer la stratégie menant au non marquage verbal d'un actant sémantiquement marqué, comme, dans l'exemple suivant, à la suppression du pronom réfléchi (pour l'expression de la diathèse réfléchie, cf. ci-dessous) :

**FrSey**

- (24) On leur apprend à saluer, à  $\emptyset$  présenter (CoKriLu)

**4.2.3 Diathèse réfléchie**

Ni le CrGua ni le CrSey ne connaissent l'usage d'une réalisation de la diathèse réfléchie impliquant une construction avec un pronom réfléchi du type « se » (cf. p.ex. Kriegel 2015). Nous avons déjà constaté que – face à ce fait – une stratégie consiste à éviter l'expression des diathèses sémantiquement marquées, quitte à supprimer l'expression d'un actant. Mais au-delà du non marquage, ces langues utilisent, pour exprimer la diathèse réfléchie, des constructions avec « corps », comme dans les deux exemples suivants (ex. 25–26), ou avec des expressions impliquant d'autres parties du corps humain (comme « tête », etc.)<sup>11</sup>:

<sup>11</sup> La possibilité de former la diathèse réfléchie avec le concept du corps humain est répandue dans de nombreuses langues du monde (Heine/Kuteva 2005), dont beaucoup de langues de

**CrGua**

- (25a) Présé kò a-w (Ludwig/Montbrand/Poulet/Telchid <sup>2</sup>2002, 31)

**FHR**

- (25b) Presse-toi / Dépêche-toi

**CrSey**

- (26a) nesisite bann pei pour protez zot lekor (Kriegel 1996, 149)

**FHR**

- (26b) la nécessité pour les pays de se protéger

Cette technique correspond à une stratégie – peu grammaticalisée – en français oral et dialectal des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (remontant à son tour à l'ancien français), et se traduit en FrGua par toute une gamme d'expressions qui ne sont que partiellement des réalisations de la diathèse réfléchie<sup>12</sup>. Les exemples 27 et 28 montrent qu'en FrGua, c'est essentiellement l'expression « corps » qui est en voie de grammaticalisation comme marqueur de la diathèse réfléchie ; alors que l'exemple 27 maintient encore une signification plus ou moins « physique » de « corps », la désémantisation de ce nom est plus avancée dans l'exemple 28 :

**FrGua**

- (27) Échappe ton corps (« sauve-toi de là ») (CoKriLu, ex. communiqué par Hector Poulet)
- (28) Débrouille ton corps (« débrouille-toi », « prends-toi en charge ») (CoKriLu, ex. communiqué par Hector Poulet)

---

substrat potentielles pour les créoles. C'est pour cette raison que nous faisons valoir une convergence entre différentes langues ayant participé à la créolisation, cf. Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître.

<sup>12</sup> Nous n'entrons pas, dans le cadre de cette contribution, dans les détails de la théorie de la grammaticalisation ; pour les bases de ce concept, cf. p.ex. Heine/Claudi/Hünemeyer 1991 ; Bybee/Perkins/Pagliuca 1994 ; Lang/Neumann-Holzschuh (éds.) 1999 ; Kriegel (éd.) 2003. Pour la question de certaines grammaticalisations partielles dans les dialectes français entrées dans le processus de la créolisation, et pour un débat plus détaillé de ce concept, cf. Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître, ainsi que pour le caractère partiellement grammaticalisé de cette technique d'expression du réfléchi en ancien français, cf. Buridant 2000, 412s.

Dans d'autres cas, l'expression « corps » ainsi que les dénominations d'autres parties du corps sont utilisées à d'autres fins, p.ex. dans un but sémantique (ex. 29) ou afin de marquer un actant adverbial (ex. 30) :

**FrGua**

(29a) Le corps n'est pas bon (Telchid 1997, 49)

**CrGua**

(29b) Kò-la pa bon

**FHR**

(29c) Ce n'est pas la grande forme

**FrGua**

(30a) Ma patronne achète entre ses mains (Ludwig 1996b, 64)

**CrGua**

(30b) Patwòn an-mwen ka acheté an men a-y

**FHR**

(30c) Ma patronne achète chez lui

Selon nos informateurs seychellois, il est parfaitement possible d'entendre aussi certaines de ces expressions en français seychellois, copiées du créole ; ex. 32 est analogue à ex. 29 :

**FrSey**

(31a) Repose ton corps

(32a) Le corps n'est pas bon

Ces phrases reflètent les expressions créoles suivantes :

**CrSey**

(31b) Poz ou lekor

(32b) Lekor pa bon

**4.2.4 Diathèse causative**

La diathèse causative ou factitive peut être envisagée comme une augmentation de la valence par le rôle sémantique du causateur (Dixon 2000 ; Fon Sing/Kriegel à paraître). En français guadeloupéen et seychellois, l'introduction de ce rôle suivi du verbe *fer* entraîne un simple déplacement à droite des autres actants présents dans la phrase non causative. Le causataire, rôle qui correspond au sujet de la phrase non causative se trouve ainsi antéposé au verbe exprimant l'action/le procès causé(e), là où le français standard le ferait apparaître après l'infinitif<sup>13</sup>:

**FHR/FrGua/FrSey**

Diathèse active:

(33a) Pauline rit.  
*agent***FHR**

Diathèse causative :

(33b) Jean            fait rire        Pauline  
          causateur                    causataire

En français guadeloupéen et seychellois, c'est donc l'ordre inverse qui est la règle, de manière analogue au créole :

<sup>13</sup> Pour le français standard, cf. p.ex. Abeillé/Godard/Miller 1997. Pour la redistribution de la projection des rôles sémantiques sur les rôles syntaxiques dans une perspective typologique, cf. Comrie 1976.

**FrGua – FrSey**

Diathèse causative:

(33c) Jean fait Pauline rire (CoKriLu)  
           causateur                          causataire

**CrGua**

(33d) Jan ka fè Polin ri  
           causateur                          causataire

En CrGua, cet ordre est fixé grammaticalement, au point d’être maintenu lorsqu’il y a focalisation du verbe :

(33e) Ri Jan ka fè Polin ri  
                   causateur                          causataire

En français seychellois, on trouve, tout comme en français guadeloupéen, des exemples du type:

**FrSey**

(34) Et qu’est-ce qui fait la population grandir ? (Taronna 1994, 93)

Ce type de construction causative est très répandu dans tous les créoles français (cf. Thibault (éd.) à paraître). Il s’agit d’un exemple qui illustre parfaitement la difficulté d’interprétation déjà mentionnée ci-dessus : il s’agit soit d’une survivance dialectale des variétés de français input dans la créolisation, ou d’une influence du créole sur le français (régional), soit il s’agit d’une convergence entre les deux facteurs (Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître).

De plus, la construction causative avec faire est souvent généralisée au détriment de toute une gamme d’autres expressions causatives en FHR, comme dans les deux exemples suivants. En créole et en FrGua/FrSey, le verbe fè – « faire » doit être accompagné immédiatement d’un patient-causataire (si le causateur et le causataire sont exprimés explicitement):

**FrGua**

(35a) Fais Aude te servir (Telchid 1997, 79)  
        (2<sup>e</sup> pers. = causateur)                          causataire



**CrGua**

- (35b) Fè                                      Aude                      sèvi-w  
           (2<sup>e</sup> pers. = causateur)      causataire

**FHR**

- (35c) Demande à Aude de te servir

**FrGua**

- (36a) Thomas            ne me            fais pas            te taper (Ludwig 1996b, 65)  
           causateur            causataire      2<sup>e</sup> pers. = causateur

**CrGua**

- (36b) Toma,                      pas                      fè- mwen            fouté-w  
           causateur    causataire

**FHR**

- (36c) Thomas, ne m’oblige pas à te taper

En FrGua, le causataire et – dans l’exemple suivant (37) – même le causateur peuvent être impliqués contextuellement par des liens cataphoriques :

- (37) S : quand la messe a pris fin . nous montons sur les DÉ chevaux et puis . en route Ø  
           faisait galoper Ø

### 4.3 Marques de cohésion textuelle

#### 4.3.1 Absence de congruence sujet-verbe

Les langues créoles – en l’occurrence guadeloupéenne et seychelloise – se caractérisent par une morphologie réduite (à savoir une réduction des grammèmes agglutinés) par rapport au français<sup>14</sup>, celles-ci ne connaissent pas de congruence

---

<sup>14</sup> Bien entendu, l’ensemble de la grammaire créole, de ses catégories et de ses paradigmes de marqueurs n’a rien de réduit ; sur ce plan, nous sommes entièrement d’accord avec la critique de l’hypothèse de la « simplification » des langues créoles formulée par Aboh/DeGraff 2017.

en nombre entre le sujet et la forme verbale. C'est ainsi qu'une certaine tendance à la fois du FrGua et du FrSey de négliger parfois la congruence en nombre, peut être interprétée comme étant une copie du créole :

### FrGua

- (38) S : et puis < quand > nous revenait . quand. la messe a pris fin (CoKriLu)

Aux Seychelles, ce fait se reflète dans des exemples du type suivant :

### FrSey

- (39) Les Seychelles a signé un pacte linguistique (CoKriLu)

Même dans des corpus écrits, les exemples sont nombreux :

- (40) Les funérailles de James Richard Marie Mancham a vraiment unifié les Seychelles comme jamais auparavant (CoKriLu, *Seychelles' Nation*, 13 janvier 2017)
- (41) Les 3èmes rencontres Seychelles-Réunion a démarré hier à l'Hôtel Avani à Barbarons. (CoKriLu, *Seychelles' Nation*, 7 mars 2017)
- (42) Bien sûr le Conseil National des Arts et de l'Artisanat yont déléguer quelques-uns de leurs membres pour présenter le légendaire Coco de Mer (CoKriLu, *Seychelles' Nation*, 18 février 2017)

Les exemples seychellois nécessitent un commentaire supplémentaire : on y reconnaît aisément une volonté de donner préférence à la sémantique référentielle, au détriment des règles formelles de morphologie et de congruence. Dans les deux premiers cas, bien que le sujet porte la marque du pluriel, il s'agit de référents singuliers (un seul enterrement, un seul événement de rencontre). Dans le troisième cas, le seul Conseil peut être interprété comme référent double (Conseil des Arts et Conseil de l'Artisanat).

Cependant, tout au moins en FrGua, l'absence de congruence en nombre entre sujet et verbe (si celle-ci se manifeste par une morphologie audible ainsi que dans l'exemple 38), est un phénomène assez rare de nos jours et se retrouve plutôt dans les registres parlés par des locuteurs plus âgés<sup>15</sup>. Ce trait ne s'insère pas dans

<sup>15</sup> Par opposition à l'oral, l'écrit exige l'application des règles de congruence, même si les marques en question ne sont pas audibles, ce qui génère évidemment facilement des erreurs, telles que celles relevées par Guerlande Bienaimé dans sa thèse consacrée au contexte bilingue

une tendance de stabilisation et de conventionnalisation du FrGua au sein de la jeune génération et fait davantage penser à une interprétation le classant comme un phénomène d’interlangue, lié à un apprentissage incomplet.

#### 4.3.2 Absence d’accord entre nom et adjectif

L’absence d’accord entre nom et adjectif est plus fréquente, notamment lorsqu’elle est liée à la catégorie de genre, inexistante en créole (cf. ci-dessus) :

##### FrGua

- (43)  
FR-GP-VLA-tran : non mais t’as les (xxx) justement\ (0.6) ils ont une  
appareil spéciaux même de façon à ce que soit comme les  
frites du MacDo quoi~  
(CoKriLu/CIEL-f, notation du corpus CIEL-f)

##### FrSey

- (44) Il y a carrément une plage tous semaines (CoKriLu)  
(45) des petits contines ou bonjour Madame, bonjour Monsieur et tout ça (CoKriLu)

#### 4.3.3 Déficits de reprise pronominale

L’accord peut également être incohérent lorsqu’il s’agit de la reprise pronominale, et la catégorie de genre s’avère à nouveau être une catégorie sensible :

##### FrGua

- (46) G: Vous voyez on est toujours dans le bois . et le plastique. Donc, vous/ il nous faut faire sécher la farine, mais sans le laisser poser sur la plaque chaude, il faut la faire sécher. (CoKriLu)

---

dans les écoles en Haïti, comme « il se nourrissent de beaucoup de choses » ou « les premiers habitants était des esclave », Bienaimé 2016, I, 330.

La tendance au non marquage de certains actants peut aussi se manifester en tant qu'absence de reprise pronominale, laquelle serait obligatoire en FHR :

#### FrGua

- (47) G : nous allons remettre un sac et nous allons Ø mettre à la presse, la presse c'est l'installation en fer en ferraille (juste) qui est là (CoKriLu)
- (48) G : Vous prenez . un manioc, vous Ø épluchez vous Ø lavez et vous allez couper la grosseur d'un bâton de craie (comme) pouvez le tenir convenablement . et vous allez faire Ø sécher au soleil, pas sur le feu, pas dans le four, n'allez pas trop vite . nous allons faire ça sécher au soleil (CoKriLu)

### 4.4 La focalisation

Les techniques de focalisation relèvent de l'oralité et sont très développées en CrGua et en CrSey ; parmi ces techniques, le focalisateur *mem/menm* joue un rôle prééminent. Cette caractéristique conduit à des copies fréquentes de *mem/menm* – *même* en FrGua et FrSey, utilisées également dans des positions non conformes au FHR.

Ainsi, en FrGua, l'ordre syntaxique diverge souvent du FHR, lorsque la locutrice S focalise certains éléments de la phrase ; il suit ainsi l'ordre créole dans l'emploi de la particule de focalisation « *menm* » :

#### FrGua

- (49) S : il n'a pas même vu le docteur (CoKriLu)
- (50) S : ses commissions et puis on on retournait . pas même dans la grande rue . par des p'tits traces (CoKriLu)

Dans ce dernier exemple, S veut exprimer que « pour le chemin du retour, on ne prenait même pas la route principale, mais de petites traces », et il copie le concept sémantique de « woutouné » à partir du créole ; dans cette langue, « woutouné » – par opposition à « retourner » en FHR – a le sens de faire demi-tour sans régir obligatoirement une spécification de but local (« retourner à »).

Cette divergence – notamment par rapport aux règles positionnelles de *même* – se retrouve en FrSey:

## FrSey

- (51) C'est confondu avec la bibliothèque des enfants même (CoKriLu)
- (52) Il y avait des familles que autrefois que au niveau de la famille même c'était la langue parlée (CoKriLu)

## 4.5 Débuts de grammaticalisation

Nous pouvons constater un début de grammaticalisation du nom « personne », qui prend de plus en plus la fonction d'un pronom ; ceci semble être dû à l'influence de l'emploi généralisé de « moun » en CrGua et « dimoun » en CrSey, mais aussi – par effet de convergence – à une évolution interne des deux variétés de français en question ici.

En effet, ainsi que le constatent Cappeau/Schnedecker 2017, à propos de l'évolution du mot « gens » en français, dans les parlers jeunes de l'Île-de-France multiculturelle :

L'item *gens* s'inscrit dans la classe des noms généraux d'humains qui montrent des schémas d'évolution intéressants dans de nombreuses langues, pour aboutir soit à des pronoms indéfinis (*man/one* en anglais, *Mann/man* en allemand, *lume/lumea* en roumain) soit à des pronoms personnels (*a gente* en portugais). (Cappeau/Schnedecker 2017, 133)

Les auteurs ajoutent qu'il faudrait corroborer leurs résultats par l'analyse d'autres noms généraux désignant des humains, comme « personnes, individus et mecs » (ibid., 140). En tout cas, ils constatent certains phénomènes qui accompagnent de manière typique la grammaticalisation de ces éléments, comme une « forte propension à la fonction sujet » et des restrictions sur les déterminants et les expansions (ibid., 134). Quoi qu'il en soit, ces mêmes tendances se manifestent dans l'évolution de « personne » en FrGua et en FrSey.

Dans les deux exemples ci-dessous, on pourrait remplacer « personnes » par « on » ou « ceux (qui) » :

## FrGua

- (53) H : et et (c'était) des gens qui n'avaient pas de voiture comment ils faisaient  
 S : et et les autres marchaient  
 H : ouais  
 S : les les personnes marchaient à pied depuis à quatre heures du matin°  
 S : comme on faisait pour les pour les personnes qui sont mortes (CoKriLu)

Autre exemple caractéristique – non contenu dans la transcription – pour ce phénomène de grammaticalisation partielle : quelqu'un frappe à la porte en demandant

(54a) Y a pas personne? (CoKriLu, exemple communiqué par Hector Poulet)

au lieu de dire, en

#### FHR

(54b) Il y a quelqu'un ?

En FrSey, l'emploi fréquent de « personne » peut, comme aux Antilles, être interprété en tant que copie du CrSey *dimoun*, qui désigne un groupe de personnes indéfini (cf. aussi Kriegel 1996, 67s.).

#### FrSey

(55) « Vous serez sûrement une meilleure personne quand vous quittez cette académie » était le message de rentrée du capitaine Perera à ses nouveaux élèves. (CoKriLu, *Seychelles' Nation*, 14 février 2017)

(56) Les personnes qui ont commencé dans un niveau d'éducation très avancé (CoKriLu)

Nous constatons également une grammaticalisation partielle de déterminants quantificateurs, attestée aussi bien en Guadeloupe qu'aux Seychelles ; le quantificateur « deux ou trois », venant du créole « déotwa », a le sens de 'quelques' :

#### FrGua

(57) S : s'il y avait deux ou trois personnes°on prenait la route (CoKriLu)

#### FrSey

(58) Deux ou trois expériences très intéressantes illustrent que nous commençons à montrer de l'empathie et le désir d'aider très tôt dans la vie. (CoKriLu, *Seychelles Nation*, 8 février 2017)

## 5 Français oral – l'exemple de la relative

Le domaine de l'oralité a déjà été évoqué à propos d'autres traits du FrGua et du FrSey, qui – dans ces cas-là – coïncidaient avec une influence du créole, type de langue de toute façon fortement influencé par les conditions d'oralité qui ont marqué la créolisation et la communication créole jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, comme p. ex. dans le domaine de la focalisation<sup>16</sup>.

Mais certains traits du FrGua et du FrSey ne sauraient être imputés à une influence directe du créole ; ainsi, nous y retrouvons les mêmes relatives que dans d'autres variétés orales du français (Gadet 2003), ou même dans d'autres langues romanes, telles que l'espagnol<sup>17</sup>. Ces constructions correspondent à la tendance de l'oral à décumuler une fonctionnalité multiple exercée par un seul marqueur et à rétablir l'équilibre de la bi-univocité entre forme et fonction. Nous nous basons ici sur la classification des constructions orales de la relative de Gadet (2003) et notamment sur ses définitions de la relative résomptive et de la relative réduite :

*Relative résomptive*<sup>18</sup>

### FrGua

- (59) G : ça se faisait avec ça, et ces pauv' pauv' femmes qu'ils avaient pas d'appareils à ce moment-là (CoKriLu)

Dans ce dernier exemple, le résomptif « ils » relève en plus d'une incohérence d'accord de genre au niveau de la reprise pronominale (cf. ci-dessus).

- (60) S : je connais un p'tit garçon un à mon âge que ses jambes sont cassées (CoKriLu)

La relative résomptive – et aussi réduite – est d'ailleurs très fréquente dans certains dialectes français présents aux Antilles depuis le 17<sup>e</sup> siècle. L'exemple

<sup>16</sup> Cf. Ludwig 1996a, et, pour une vision plus critique du rôle de l'oralité pour le créole contemporain, Ludwig 2018b.

<sup>17</sup> Cf., par exemple, en espagnol du Chili : « En una calle de Santiago que no puedo recordar el nombre [...] », Rabanales 1992, 568.

<sup>18</sup> « Les résomptives sont caractérisées par la présence après un *que* d'entrée dans la subordonnée d'un pronom résomptif (clitique, pronom fort ou *ça*), d'un possessif, ou d'une 'préposition orpheline' (*pour, contre, sans, avec, dessous, dessus, dedans*) », Gadet 2003, 252. Pour la gamme des possibilités d'expression orale de la relative dans différentes langues romanes cf. Koch/Oesterreicher<sup>2011</sup>, 162, 209s., 215, 256s.

suisant est tiré d'un texte provenant d'une variété de berrichon parlée en Sologne<sup>19</sup> :

#### FrBer

- (61) un p'tit chian gris, pouëlu, qu'il aviont pus d'esprit que d'aucunes parsounes naturelles (« un petit chien gris, poilu qui avait bien plus d'intelligence que certaines personnes », Matho et al. 2011, 10s.)

*Relative réduite*<sup>20</sup>

#### FrSey

- (62) Je suis obligée d'utiliser le français même si c'est pas une langue que je me sens compétente dans l'utilisation (CoKriLu)
- (63) Deux jeunes de la paroisse de Victoria lui ont remis des souvenirs, dont un grand tableau qu'il dit il va accrocher à la cure de Port-Louis. (CoKriLu, Seychelles' Nation, 27 février 2017)

## 6 Schémas d'interaction verbale et hybridations complexes : des copies aux alternances

Nous avons affirmé au départ que le bilinguisme créole-français est, de nos jours, très avancé en Guadeloupe. C'est ainsi qu'un système pragmatique d'hybridation s'est développé et que les locuteurs combinent très aisément des alternances linguistiques entre le créole et le français, créant ainsi des parties textuelles dont la langue matrice est le français, et alternativement le créole, tout en incluant fréquemment des copies de l'autre langue. Ces alternances ne résultent en général pas d'éventuelles compétences réduites dans l'une ou l'autre langue, mais

<sup>19</sup> Pour le berrichon et le rôle des dialectes dans la créolisation, cf. Ludwig 2018a ; Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître.

<sup>20</sup> « Ici, *que* ne fait que mettre en relation deux séquences, et il n'y a pas d'anaphore : la nature du lien entre relative et antécédent n'est pas précisée », Gadet 2003, 253. Pour la relative réduite en poitevin-saintongeais, cf. Kriegel/Ludwig/Pfänder à paraître.



permettent aux locuteurs de faire preuve d'une identité composite, de focaliser certains passages, etc.<sup>21</sup>

### FrGua – CrGua

- (64) G : Le manioc amer contient cinquante milligrammes de poison par kilo. Et le manioc doux contient quinze milligrammes par kilo. Les habitués, qu'est-ce qui enlève le poison ? Zot tout ké mò o swè-la ! (« Vous allez tous être morts ce soir ! »)

Sur le plan de l'hybridation, les contrastes entre le FrGua et le FrSey sont marqués, et ceux-ci semblent, en tout cas en bonne partie, être dus aux différences de compétences qui caractérisent les deux écologies linguistiques.

Bien que l'anglais ne soit pas une langue de contact dominante en Guadeloupe, l'importance globale de cette langue se fait sentir à travers des copies ou alternances spontanées et éparses exerçant la fonction emblématique (au sens de Blommaert 2010), consistant à signaler, en tant que facette identitaire, la participation du locuteur en question à cette anglophonie globalisée<sup>22</sup> :

### FrGua – AnglGua

- (65)  
 FR-GP-KAD-tran: et après/ (0.9) tu vas faire (0.4) apprendre à faire toi/-même  
 FR-GP-REP-02-SIL-EVEN: (1.5)  
 FR-GP-KAD-tran: <((pseudo-anglais)) [mitis]not complicate/>  
 FR-GP-HEN-tran: [ouais je vais-]  
 FR-GP-REP-02-SIL-EVEN: (0.3)  
 FR-GP-HEN-tran: d'accord/  
 (CoKriLu/CIEL-f, notation du corpus CIEL-f)

<sup>21</sup> Il n'est pas question ici de débattre de la gamme de fonctions pragmatico-rhétoriques pouvant être réalisée par l'alternance, et plus généralement par la communication hybride ; cf. à ce propos Gumperz [1982] 2002 ; Kriegel/Ludwig/Henri 2009 ; Ludwig/Mühlhäusler/Pagel (éds.) 2018.

<sup>22</sup> Cf. l'exemple amusant de l'emploi emblématique du français sur l'enseigne d'une chocolaterie de Tokyo, s'appelant « Nina's derrière », Blommaert 2010, 29. – Quant à la présence de l'anglais en Martinique et en Guadeloupe, il convient de ne pas oublier la proximité géographique d'îles anglophones et notamment celle de la Dominique. L'anglais de la Caraïbe est également omniprésent en Martinique et en Guadeloupe à travers la musique ; pour une analyse des textes musicaux hybrides d'E.sy Kennenga, cf. Ludwig 2018b.

Dans les textes dialogaux de notre corpus seychellois, les copies de l'anglais sont fréquentes, celles du français plutôt rares. Les extraits ci-dessous font partie d'une interaction entre plusieurs locuteurs, enregistrée lors d'une réunion de travail aux Archives des Seychelles en 2012. Dans ces extraits, c'est le créole qui est la langue matrice. Cette observation est valable pour toutes les interactions que nous avons pu enregistrer aux Seychelles en contexte professionnel. Contrairement à l'Île Maurice, où la langue matrice peut varier au sein d'une seule et même interaction (cf. p.ex. Kriegel/Ludwig/Salzmänn 2018), nous n'avons pas pu observer de situations comparables aux Seychelles où le créole domine très largement les interactions orales, même en contexte formel, exception faite de certains cas notés dans les quelques rares familles restées francophones (voir ci-dessus).

### CrSey – FrSey – AnglSey

- (66) Wi Anne in travay kote recherche, i bezwen *HAND OVER* recherche. Nou pe toultan cherche en dimoun, en dimoun ki kapab, ki annan sa potansyel pour en charge recherche e mon konvenki ki.. nou pou ganny en dimoun. Nou ankor *STILL* an negosyasyon pour ganny en dimoun, si ou le ki kapab fer byen recherche. (CoKriLu ; commentaire: français en italique, anglais en lettres majuscules)<sup>23</sup>  
 (« Oui Anne a travaillé dans la recherche, elle a besoin de passer la recherche [à quelqu'un d'autre]. Nous sommes sans arrêt en train de chercher quelqu'un, quelqu'un qui ait les capacités, qui ait le potentiel pour un poste de recherche, et je suis convaincu que nous trouverons quelqu'un. Nous sommes encore en train de négocier pour trouver quelqu'un, si vous voulez, qui soit capable de bien faire de la recherche. »)

Dans cet extrait, on observe deux copies lexicales de l'anglais (« hand over », « still »). Concernant l'hybridation du créole avec le français, l'interprétation est moins aisée à cause de la proximité entre créole et français. Cependant, les occurrences, dans cet extrait, des chuintantes /ʃ/ « ch » (« recherche », « en charge ») et /ʒ/ (« en charge ») peuvent être interprétées de deux manières : ou elles constituent directement des « copies matérielles » de ces sons français<sup>24</sup>, ou bien ces chuintantes identifient les mots concernés dans leur ensemble en tant

<sup>23</sup> Cf. les réalisations sonores précises des copies françaises de l'exemple 66, afin d'éviter toute confusion avec le CrSey :

« recherche » : /vəʃɛʁʃ/  
 « cherche » : /ʃɛʁʃ/  
 « en charge recherche » : /ɑ̃ ʃaʁʒ vəʃɛʁʃ/

<sup>24</sup> Pour le cas de la « copie matérielle » (« material copying »), cf. Johanson 2002, 292.

que copies lexicales ouvertes (cf. ci-dessus, III.) à partir du français. En tout cas, dans les créoles de l’océan Indien, les fricatives post-alvéolaires non voisées et voisées sont neutralisées en faveur des fricatives alvéodentales correspondantes (on aurait ainsi pu s’attendre ici à « resers » et « an sarz », cf. De Saint-Jorre/Lionnet <sup>2</sup>1999, 257, 268), mais, chez les locuteurs du créole ayant une bonne maîtrise du français, les occurrences des sons /ʃ/ et /ʒ/ sont relativement fréquentes<sup>25</sup>.

Le deuxième extrait est quelque peu atypique parce qu’il contient deux alternances macrostructurelles avec le français ne relevant pas du simple copiage codique, mais concernant des parties textuelles plus importantes (Kriegel/Ludwig/Henri 2009 pour l’analyse d’un corpus mauricien). On y remarque également une copie de l’anglais (« of course »).

- (67) X1 : Ale. Dan lavi fodre pa per.  
 X2 : Nooon. OF COURSE. Nou pa per nou.  
 X1 : Bondye i dir ou n’ayez pas peur.  
 X2 : Mwan mon pa per, Msye L.  
 X1 : Je suis, je suis là.  
 X2 : Be wi.  
 (CoKriLu, Archives des Seychelles, octobre 2012)
- (« X1 : Allez. Dans la vie, il ne faut pas avoir peur.  
 X2 : Non. Évidemment. On n’a pas peur, nous.  
 X1 : Le bon Dieu te dit n’ayez pas peur.  
 X2 : Je n’ai pas peur, Mōnsieur L.  
 X1 : Je suis, je suis là.  
 X2 : Ben oui. »)

Il reste à retenir que, contrairement à la constellation en Guadeloupe, des alternances codiques entre créole et français sont rares, la compétence en français étant très limitée au sein de la majorité de la population seychelloise. En résumé, il semblerait qu’un système pragmatique d’hybridation communicative à travers la mise à profit de l’alternance exige une compétence bi- ou plurilingue certaine de la part du locuteur, ce qui n’est pas le cas pour le copiage.

<sup>25</sup> Pour la perception des fricatives chez les bilingues créole mauricien-français, cf. Dufour et al. 2014, Kriegel/Ludwig/Salzman 2018.

## 7 Conclusions – comparaison et typologie

Nous pouvons maintenant revenir à l'idée d'une typologie écologique que nous avons esquissée au départ, en lien avec une comparaison socio-historique de la Guadeloupe et des Seychelles. Nous nous étions basés essentiellement sur les constellations de contact régies par les paramètres 'contact dominant / contact non dominant' et 'mono-contact / poly-contact', définis dans Gadet/Ludwig/Pfänder 2009. Par rapport aux autres critères mentionnés dans cette grille, il est évident qu'il s'agit – dans le cas de la Guadeloupe, tout comme dans celui des Seychelles – d'un contact entre créole et langues indoeuropéennes (en l'occurrence le français et l'anglais), ces dernières relevant chacune d'une longue tradition scripturale. Dans les deux aires thématiques ici, le créole évolue vers le domaine de l'écrit, sans atteindre toutefois, dans aucun des deux cas, le statut scriptural du français. Nous reviendrons – tout en élargissant l'éventail des paramètres possibles – sur la notion de 'dynamisme – obsolescence'.

Le critère de la domination du contact a trait à l'ampleur du contact en question : est-il susceptible d'avoir des conséquences au niveau des systèmes impliqués, c'est-à-dire ce contact touche-t-il – ou non – de nombreux locuteurs dans de multiples situations ? Autrement dit, pour classer une relation de contact linguistique comme dominante, il s'agit de savoir :

- *Les micro-situations de contact sont-elles fréquentes ?*
- Constituent-elles – par leur thématique, leur fonction communicative etc. – un enjeu culturel ?
- Un groupe représentatif ou majoritaire de la population en question participe-t-il à ce contact linguistique, le rendant susceptible d'avoir des conséquences systémiques au niveau des langues impliquées dans ce contact (« contact induced language change ») ? Citons cet exemple concret bien connu : au Canada et notamment au Québec, le contact entre l'anglais et le français est absolument dominant, suivant les critères mentionnés, ce qui n'est par exemple pas le cas pour le contact entre le français canadien et l'arabe, malgré l'occurrence d'un certain nombre – relativement réduit – de micro-situations de contact entre ces deux langues, par le biais de certains migrants. En réalité, il s'agit ici d'une opposition graduelle, même si sa simplification binaire (privative) peut présenter des avantages heuristiques ; ce sont souvent les changements graduels sur cette échelle qui sont linguistiquement et culturellement révélateurs.

Pour la Guadeloupe, on peut affirmer, quant aux contacts dominants, qu'il s'agit d'une constellation de mono-contact réciproque CrGua-FrGua. Nous venons de démontrer, à travers l'analyse des exemples cités, que le créole influe considéra-

blement sur le français ; l'influence du français sur le créole a été traitée dans un autre cadre (Ludwig 1996a).

Aux Seychelles, la situation est à la fois plus complexe et plus différenciée. Il s'agit d'un poly-contact entre créole, anglais et français. Notre analyse de corpus a démontré que, dans cette constellation, ces contacts sont dominants, à une exception près : le créole exerce une influence dominante sur le français, et probablement sur l'anglais (cette dernière relation de contact n'était pas le sujet de la présente enquête), de même que l'anglais influe considérablement sur le créole et le français ; mais le français est loin d'exercer une influence dominante sur les autres langues de l'écologie seychelloise, vu le nombre réduit de locuteurs de français aujourd'hui et le recul de leur compétence dans cette langue des anciens colonisateurs.

Nous constatons donc à nouveau le rôle-clé de l'axe historique. Après avoir retenu (cf. notre chapitre 2), dans la comparaison entre les deux écologies, qu'il est essentiel de décrire précisément la strate historique du français transférée dans les colonies respectives, nous pouvons noter que la compétence en français est susceptible de diminuer en quelques décennies (aux Seychelles), alors que le rôle de l'anglais peut augmenter de manière complémentaire (essentiellement aux Seychelles, mais tendentiellement aussi en Guadeloupe).

Ceci n'est pas uniquement dû à la place hiérarchique résultant du changement de gouvernement colonial au début du 19<sup>e</sup> siècle, ni à l'évolution démographique-sociale aux Seychelles. S'y ajoute le rôle de l'anglais comme langue de la globalisation ainsi que Blommaert (2010) l'a démontré. Nous avons déjà eu l'occasion d'observer cette influence moderne de l'anglais en Guadeloupe à travers l'exemple d'une alternance dialogale emblématique (cf. ci-dessus) ; elle se fait également sentir lors du contact linguistique inévitable dans les médias (Ludwig 2018b). Il serait cependant exagéré de classer ce contact comme dominant en Guadeloupe, même s'il y est en tout cas plus présent qu'avant.

Pour la compréhension et la classification typologique des aires seychelloise et guadeloupéenne, ainsi que de toutes les aires de contact entre franco-créole, français et anglais, les facteurs liés à la diaspora et au statut globalisé de ces langues sont fondamentaux, vu la communication accrue entre diasporas et « home land », en fonction de la mobilité moderne et des médias électroniques. Le facteur du statut globalisé du français soutient, certes, la position de cette langue aux Seychelles, mais en revanche, la diaspora seychelloise n'est que peu nombreuse en France. En conclusion, même si nous avons constaté un recul indéniable de la compétence du français aux Seychelles, nous ne saurions, pour le moment, classer cette langue comme obsolescente dans cette aire (cf. pour ce critère Gadet/Ludwig/Pfänder 2009).

Par opposition aux Seychelles, les DOMs (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) ont des diasporas démographiquement importantes en France (métropolitaine). Ces diasporas semblent soutenir à la fois les créoles respectifs – à l'intérieur desquelles ils sont parlés comme langues identitaires –, et le français, facilitant ainsi l'accès à différentes écologies, notamment européennes<sup>26</sup>. Ceci ne contrecarre pas, ou pas forcément, la standardisation progressive par exemple du FrGua, notre analyse l'a confirmé : celui-ci commence également à avoir une valeur identitaire indéniable, évolution d'ailleurs soutenue par certains auteurs tels que ceux du mouvement de la « créolité » (comme Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant ou Ernest Pépin, cf. Thibault 2012 ; Gadet/Ludwig 2015, 19–22). Dans ce type d'aires franco-créolophones, le contact avec l'anglais, même s'il est palpable, notamment dans le langage des médias et de la musique, semble rester limité.

## → Abréviations

AnglGua	:	anglais guadeloupéen
AnglSey	:	anglais seychellois
CrGua	:	créole guadeloupéen
CrSey	:	créole seychellois
FHR	:	français hexagonal de référence
FrBer	:	français berrichon
FrGua	:	français guadeloupéen
FrSey	:	français seychellois

**acknowledgment.** Nous remercions chaleureusement pour leurs exemples, interprétations, lectures critiques, discussions et autres conseils : Annegret Bollée, Florence Bruneau-Ludwig, Penda Choppy, Hector Pouillet et Marcel Rosalie.

## Bibliographie

- Abeillé, Anne/Godard, Danièle/Miller, Philip (1997) : « Les causatives en français, un cas de compétition syntaxique », dans : *Langue française 115 : La variation en syntaxe*, éd. Françoise Gadet, 62–74.
- Aboh, Enoch O./DeGraff, Michel (2014) : « Some notes on bare noun phrases in Haitian Creole and in Gùngbè : A transatlantic Sprachbund perspective », dans : Tor A. Áfarlí/Brit Maehlum (éds.), *The sociolinguistics of grammar, Amsterdam etc., Benjamins*, 203–236.

<sup>26</sup> Pour les chiffres, cf. Colot/Ludwig 2013.

- Aboh, Enoch/DeGraff, Michel (2017) : « A null theory of creole formation based on universal grammar », dans : Ian Roberts (éd.), *The Oxford handbook of universal grammar*, Oxford, Oxford University Press, 401–458.
- Allen, Richard B. (2001) : « Licentious and unbridled proceedings : The illegal slave trade to Mauritius and the Seychelles during the early nineteenth century », dans : *Journal of African History* 42, 91–116.
- Bangou, Henri (1987) : *La Guadeloupe. Histoire de la colonisation de l'île, 1492–1884*, vol. 1, Paris, L'Harmattan.
- Bienaimé, Guerlande (2016) : *Un défi haïtien : enseigner dans deux langues. Études des représentations et des pratiques langagières en corpus*, Thèse de doctorat de l'Université de Poitiers, 2 vols.
- Blommaert, Jan (2010) : *The sociolinguistics of globalization*, Cambridge etc., Cambridge University Press.
- Bollée, Annegret (1977) : *Le créole français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire – textes – vocabulaire*, Tübingen, Niemeyer.
- Bollée, Annegret (1993a) : « Le français dans un contexte trilingue : le cas des Seychelles », dans : Didier de Robillard/Michel Beniamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 119–128.
- Bollée, Annegret (1993b) : « Language Policy in the Seychelles and its Consequences », dans : *International Journal of the Sociology of Language* 102, 85–99.
- Bollée, Annegret (2015) : « Éléments de phonétique diachronique des créoles français », dans : André Thibault (éd.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, 17–42.
- Bollée, Annegret/D'Offay, Danielle (1978) : Apprenons la nouvelle orthographe. *Proposition d'une orthographe rationnelle pour le créole des Seychelles, avec six contes créoles seychellois*, Köln/Mahé, chez les auteurs.
- Breton, Révérend Père Raimond [1665] (1999) : *Dictionnaire caraïbe-français*, éd. présentée et annotée par le CELIA et le GEREK, Paris, Karthala et IRD.
- Buridant, Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Butel, Paul (2007) : *Histoire des Antilles françaises. XVIIe – XXe siècle*, Paris, Perrin.
- Bybee, Joan/Perkins, Revere/Pagliuca, William (1994) : *The evolution of grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*, Chicago/London, The University of Chicago Press.
- Cappeau, Paul/Schnedecker, Catherine (2017) : « L'oral des jeunes fait-il évoluer la langue? », dans : Françoise Gadet (éd.), *Les parlers jeunes dans l'île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, 127–142.
- Chaudenson, Robert (1979) : « Le Français dans les Îles de l'océan Indien (Mascareignes et Seychelles) », dans : Albert Valdman (éd.), *Le Français hors de France*, Paris, Champion, 543–620.
- Chaudenson, Robert (1992) : *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles – cultures créoles*, Paris, L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert (2001) : *Creolization of Language and Culture*, revised in collaboration with Salikoko S. Mufwene, London, Routledge.
- Colot, Serge/Ludwig, Ralph (2013) : « Guadeloupean Creole and Martinican Creole », dans : Susanne Michaelis/Philippe Maurer/Martin Haspelmath/Magnus Huber (éds.), *The Survey of Pidgin and Creole Languages. Vol. 2: Portuguese-based, Spanish-based, and French-based Languages*, Oxford, Oxford University Press, 205–219.

- Comrie, Bernard (1976) : « The Syntax of Causative Constructions : Cross-Linguistic Similarities and Divergencies », dans : Masayishi Shibatani (éd.), *Syntax and Semantics. Vol. 6 : The Grammar of Causative Constructions*, New York/San Francisco/London, Academic Press, 264–312.
- de Pury, Sybille (1999) : « Le Père Breton par lui-même », dans : Breton [1665] 1999, XV–XLV.
- Dufour, Sophie/Kriegel, Sibylle/Alleesaib, Muhsina/Nguyen, Noël (2014) : « The perception of the French /s/-/S/ contrast in early Creole-French bilinguals », dans : *Frontiers in Psychology*, 5 : 1200. <http://dx.doi.org/10.3389/fpsyg.2014.01200>.
- De Saint-Jorre, Danielle/Lionnet, Guy (<sup>2</sup>1999) : *Diksyonner kreol – franse. Dictionnaire créole seychellois – français*, Bamberg/Mahé, Difo-Druck.
- Dixon, Robert Malcolm Ward (2000) : « A typology of causatives : form, syntax and meaning », dans : Alexandra Y. Aikhenvald/Robert M.W. Dixon (éds.), *Changing valency. Case studies in transitivity*, Cambridge, Cambridge University Press, 30–83.
- Fon Sing, Guillaume/Kriegel, Sibylle (à paraître) : « Augmentation de la valence. Le factitif en créole seychellois et en créole mauricien », dans : André Thibault (éd.), *Le factitif : perspectives croisées*, collection Morphologie, syntaxe, grammaticographie, « Travaux de Linguistique Romane », Société de Linguistique Romane.
- Gadet, Françoise (1989) : *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet, Françoise (2003) : « La relative française, complexe et difficile », dans : Sibylle Kriegel (éd.), 251–268.
- Gadet, Françoise/Ludwig, Ralph (2015) : *Le français au contact d'autres langues*, Paris, Ophrys.
- Gadet, Françoise/Ludwig, Ralph/Pfänder, Stefan (2009) : « Francophonie et typologie des situations », dans : *Cahiers de linguistique* 34/1, 143–162.
- Gumperz, John ([1982] 2002) : *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Haugen, Einar I. (1972) : « The ecology of language », dans : id., *The ecology of language : Essays*, éd. Anwar S. Dil, Stanford, Stanford University Press, 325–339.
- Heine, Bernd/Claudi, Ulrike/Hünemeyer, Friederike (1991) : *Grammaticalization : A conceptual framework*, Chicago, University of Chicago Press.
- Heine, Bernd/Kuteva, Tania (2005) : *World Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hoareau, Marie-Reine (2010) : *Langues en contact en milieu insulaire. Le trilinguisme seychellois : créole, anglais, français*. Thèse soutenue le 7 juillet 2010 à l'Université de La Réunion.
- Johanson, Lars (2002) : « Contact-induced change in a code-copying framework », dans : Mari C. Jones/Edith Esch (éds.), *Language Change. The Interplay of Internal, External and Extra-Linguistic Factors*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 285–313.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (<sup>2</sup>2011) : *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch, 2e éd. revue*, Berlin etc., De Gruyter.
- Kriegel, Sibylle (1996) : *Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol*, Tübingen, Narr.
- Kriegel, Sibylle (éd.) (2003) : *Grammaticalisation et réanalyse : Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions Langage.
- Kriegel, Sibylle (2012) : « Code copying in Indian Ocean Creoles : the post abolition period », dans : Claudine Chamoreau/Isabelle Leglise (éds.), *Dynamics of Contact-Induced Language Change*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton, 265–284.
- Kriegel, Sibylle (2015) : « Créoles et français : quelques différences dans la valence verbale », dans : *TIPA (Travaux interdisciplinaires sur la Parole et le Langage)*, vol. 31, numéro thématique sur « L'impact du contact entre les langues », éd. Cyril Aslanov. <https://tipa.revues.org/1306>.



- Kriegel, Sibylle (2017) : « La Réunion, Maurice et Seychelles », dans : Ursula Reutner (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 686–704.
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph/Henri, Fabiola (2009) : « Les rapports entre créole et bhojpourî à Maurice : Contact de langues et actes identitaires », dans : Vinesh Hookoomsing/Ralph Ludwig/Burkhard Schnepel (éds.), *Multiple Identities in Action : Mauritius and some Antillean Parallelisms*, Frankfurt a. M., Lang, 203–252.
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph/Salzmänn, Tabea (2018) : « Reflections on discourse ecology and language contact : The crucial role of some scalar terms », dans : Ralph Ludwig/Peter Mühlhäusler/Steve Pagel (éds.), 179–213.
- Kriegel, Sibylle/Ludwig, Ralph/Pfänder, Stefan (à paraître) : « Dialectes – créolisation – convergence. Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais », dans : Andreas Dufter/Klaus Gröbl/Thomas Scharinger (éds.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistique*, Berlin, De Gruyter, Beihefte zur ZrP, à paraître.
- Lang, Jürgen/Neumann-Holzschuh, Ingrid (éds.) (1999) : *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Berlin, De Gruyter.
- Lionnet, Guy (1972) : *The Seychelles*, Newton Abbot, David and Charles.
- Ludwig, Ralph (1996a) : *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*, Tübingen, Narr.
- Ludwig, Ralph (1996b) : « Langues en contact : évolutions du créole guadeloupéen », dans : Alain Yacou (éd.), *Créoles de la Caraïbe. Actes du colloque en hommage à Guy Hazaël-Massieux*, Paris, Karthala, 57–70.
- Ludwig, Ralph (2018a) : « Diachronies française et créole : rapports épistémiques », dans : Wendy Ayres-Bennett/Anne Carlier/Julie Glikman/Thomas Rainsford/Gilles Siouffi/Carine Skupien Dekens (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier, 143–177.
- Ludwig, Ralph (2018b) : « Medium and Creole », dans : Wendy Ayres-Bennett/Janice Carruthers (éds.), *Manual of Romance Sociolinguistics*, Berlin, De Gruyter.
- Ludwig, Ralph/Bruneau-Ludwig, Florence (2012) : « Langue(s) et communication en Guadeloupe : vers une approche écolinguistique », dans : *Cahiers de linguistique 38/2, numéro spécial : Construction des connaissances sociolinguistiques. Du terrain au positionnement théorique*, sous la direction de Françoise Gadet, 139–166.
- Ludwig, Ralph/Montbrand, Danièle/Poullet, Hector/Telchid, Sylviane (2002) : *Dictionnaire créole*, deuxième éd. revue, Paris, SERVEDIT – Maisonneuve & Larose – Jasor.
- Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve (éds.) (2018) : *Linguistic ecology and language contact*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ludwig, Ralph/Mühlhäusler, Peter/Pagel, Steve (2018) : « Linguistic ecology and language contact: Conceptual evolution, interrelatedness, and parameters », dans : id. (éds.), 3–42.
- Ludwig, Ralph/Poullet, Hector/Bruneau-Ludwig, Florence (2006) : « Le français guadeloupéen », dans : Raphaël Confiant/Robert Damoiseau (éds.), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury, Ibis Rouge, 155–173.
- Matho, Christophe et al. (2011) : *Les histoires extraordinaires en français et en patois berrichon*, avec la participation de Christian Benz et Marie du Berry, Romorantin, Communication–Presse–Édition.
- Michaelis, Susanne (1993) : *Temps et aspect en créole seychellois : valeurs et interférences*, Hamburg, Buske.

- Michaelis, Susanne/Rosalie, Marcel (2000) : « Polysémie et cartes sémantiques : le relateur (av) ek en créole seychellois », dans : *Études Créoles XXIII/2*, numéro spécial : *L'évolution grammaticale des créoles. Problèmes et perspectives*, préparé par Sibylle Kriegel, 79–100.
- Rabanales, Ambrosio (1992) : « El español de Chile : situación actual », dans : *Historia y presente del español de América*, Junta de Castilla y León, Valladolid, Pabecal, 565–592.
- Reutner, Ursula (2005) : *Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique*, Hamburg, Buske.
- Rézeau, Pierre (1984) : *Dictionnaire des régionalismes de l'ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or.
- Rézeau, Pierre (2001) : *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck et Duculot.
- Taronna, Sabine (1994) : *Das Französische auf den Seychellen – soziolinguistische und linguistische Analyse*, Otto-Friedrich-Universität Bamberg, mémoire de maîtrise.
- Telchid, Sylviane (1997) : *Dictionnaire du français régional des Antilles – Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André (2012) : « La nouvelle BDLP-Antilles », dans : id. (éd.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 361–371.
- Thibault, André (éd.) (à paraître) : *Le factitif : perspectives croisées*, collection Morphologie, syntaxe, grammaticographie, « Travaux de Linguistique Romane », Société de Linguistique Romane.
- Wanquet, Claude (s.a.) : « Le peuplement des Seychelles sous l'occupation française. Une expérience de colonisation à la fin du XVIIIe siècle », manuscrit inédit.
- Wiesinger, Evelyn (2017) : *Le syntagme nominal en créole guyanais. Une étude synchronique et diachronique du marqueur LA*, Hamburg, Buske.